



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève a adopté lors de sa séance ordinaire du 7 décembre 2021, le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2022.

Les séances se tiendront à **19 h 30** aux dates suivantes :

Le mardi 11 janvier 2022
Le mardi 1^{er} février 2022
Le mardi 1^{er} mars 2022
Le mardi 5 avril 2022
Le mardi 3 mai 2022
Le mardi 7 juin 2022
Le mardi 5 juillet 2022
Le mardi 6 septembre 2022
Le mardi 4 octobre 2022
Le mardi 1^{er} novembre 2022
Le mardi 6 décembre 2022

Les séances auront lieu à la salle multifonctionnelle, située au 500, montée de l'Église, à L'Île-Bizard. Toutefois, elles pourraient se tenir en vidéoconférence en raison des mesures sanitaires.

Toute personne désirant poser des questions est invitée à consulter le site internet à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve>

Les séances du conseil d'arrondissement sont diffusées en direct sur YouTube à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/user/ibsgMTL>

DONNÉ à Montréal
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,
ce 14 décembre 2021.

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza